

BULLETIN D'INFORMATION

1111, rue du Parc | Saint-Roch-de-Richelieu (Québec) J0L 2M0 — Téléphone : 450 785-2755 — WWW.SAINTRUCHDERICHELIEU.QC.CA



Que votre Noël s'illumine de moments de rire, de bonheur et de partage. Et que l'année qui vient en soit tout autant remplie.

Le conseil municipal ainsi que le personnel vous souhaitent un joyeux Noël et une bonne année 2020 !

La MRC de Pierre-De Saurel et le CALQ appuient l'artiste Holly Ratcliffe de Saint-Roch-de-Richelieu

La céramiste de Saint-Roch-de-Richelieu, Holly Ratcliffe, reçoit une aide financière de 10 000 \$ grâce à l'adhésion de la MRC de Pierre-De Saurel à l'Entente de partenariat territorial en lien avec la collectivité intervenue avec le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) et plusieurs partenaires de la Montérégie-Est, avec la collaboration de Culture Montérégie.

L'artiste Holly Ratcliffe a été sélectionnée par le jury pour son projet intitulé « *Approvoiser sa mortalité* ». Les projets ont été sélectionnés au mérite, sur la base de l'excellence de leur proposition et de leur adéquation aux objectifs du programme.

Félicitations madame Ratcliffe !

Toujours soucieuse de la sécurité et de la qualité de vie de ses citoyens, la municipalité de Saint-Roch-de-Richelieu est fière de vous offrir un service à la fine pointe des technologies de l'information.

Notre application Web **Alertes municipales** vous transmet rapidement par messages téléphoniques, par SMS ou par courriels, selon votre choix, les alertes municipales importantes.

Que ce soit pour des changements aux services municipaux tels que le déneigement ou la collecte des ordures ou pour des avis majeurs de santé (tels les avis d'ébullition) ou de sécurité publique, nos alertes vous parviendront au moment opportun, où que vous soyez. Notre service est sans frais et permet le désabonnement en tout temps.

Restez aux commandes et ne manquez aucune alerte concernant votre municipalité !



VOUS N'ÊTES PAS INSCRIT À NOTRE SERVICE GRATUIT D'ALERTE AUX CITOYENS ?

Pour obtenir ce service gratuit, les citoyens doivent s'inscrire obligatoirement, en cliquant sur le bouton « ALERTES MUNICIPALES » dans la page d'accueil du site Internet de la municipalité. Sur le formulaire d'inscription, ils doivent cocher, au minimum, deux moyens pour recevoir les messages. Il n'y a aucune limitation d'inscription par adresse civique. À tout moment, l'utilisateur peut mettre à jour ses coordonnées personnelles par le biais d'un accès sécurisé.

TAUX DE TAXES ET COMPENSATIONS POUR L'ANNÉE 2020

- La taxe foncière est maintenue à 0,8421 \$ du 100 \$ d'évaluation ;
- La compensation pour le service d'aqueduc connaîtra une baisse, le tarif passera de 87,56 \$ à 87,20 \$ par unité de logement ;
- Le mètre cube d'eau consommé est maintenue à 0,55 \$;
- La tarification pour le service d'enlèvement des matières résiduelles et recyclables passe de 138,35 \$ à 139,29 \$;
- La compensation pour le service d'égout passe de 262,37 \$ à 232,70 \$.

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES
ACTIVITÉS FINANCIÈRES
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2020

	2018	2019	2020
	Budget	Budget	Budget
Revenus			
Taxes	2 398 060	2 562 747	2 541 304
Paiement tenant lieu de taxes	8 520	39 900	58 897
Autres revenus de sources locales	275 230	189 570	281 576
Transferts	4 000	4 000	23 000
	2 685 810	2 796 217	2 904 777
Dépenses de fonctionnement			
Administration générale	762 610	766 561	850 863
Sécurité publique	412 239	477 662	507 068
Transport	522 720	500 325	430 582
Hygiène du milieu	553 179	635 683	584 843
Santé, bien-être et famille	14 920	10 420	13 520
Aménagement, urbanisme et développement	35 193	36 212	78 414
Loisirs et culture	279 024	213 433	264 625
Frais de financement	62 946	85 705	87 398
	2 642 831	2 726 001	2 817 313
Surplus (déficit) des activités financières avant affectations	42 979	70 216	87 464
Activités d'investissement			
Remboursement de la dette à long terme	96 679	123 916	177 164
Transfert aux activités d'investissement			17 300
	96 679	123 916	194 464
Affectations			
Surplus accumulé libre	(100 000)	(100 000)	(100 000)
Remboursement au fonds de roulement	46 300	46 300	(7 000)
Surplus (déficit) de l'exercice	-	-	-

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2020-2021-2022

Description des projets	Estimation des coûts	2020	2021	2022	Mode de financement A TITRE INDICATIF, (sujet à changement)
LOISIR ET CULTURE					
Mur d'escalade - gymnase	12 000 \$	12 000 \$	0 \$	0 \$	FDT + Fonds général
Achat de mobilier et un plancher de danse amovible pour gymnase	7 000 \$	7 000 \$			Surplus
PARCS					
Achat d'estrade sécuritaire et de qualité	4 000 \$		4 000 \$		Fonds de développement des territoire (FDT) et fonds général
COMMUNICATION					
Enseigne numérique	30 000 \$		30 000 \$		Fonds de développement des territoire (FDT) et fonds général
INFRASTRUCTURES					
Réfection de 3 km, chemin côte Saint-Jean	1 500 000 \$	1 500 000 \$			Fonds des redevances des carrières et sablières + TECQ
Réfection pluvial rue Saint-Nazaire	55 000 \$	55 000 \$			Surplus réservé (voirie)
Installation d'une conduite pluviale , rue Joanne	83 000 \$	13 000 \$	70 000 \$		Fonds général
Réfection du pluviale rue Saint-Pierre incluant le 90 mètres de pluviale	420 000 \$		230 000 \$	190 000 \$	Règlement d'emprunt et subvention
Réfection de la rue Guertin	55 000 \$	55 000 \$			TECQ
Systèmes de traitement des eaux usées	300 000 \$		300 000 \$		Règlement d'emprunt et subvention
Ponceau Ruisseau-Laprade nord et asphaltage	133 500 \$	33 500 \$	100 000 \$		Règlement d'emprunt et subvention
Panneau électrique; Air climatisé et chauffage centre communautaire Chapdelaine	9 000 \$	9 000 \$			Fonds général
Amélioration du quai pour la rivière	4 000 \$	4 000 \$			Fonds de développement des territoires (FDT) et fonds général
BÂTIMENTS MUNICIPAUX					
Agrandissement de la Caserne du service de sécurité incendie et PR-2	250 000 \$			250 000 \$	Règlement d'emprunt et subvention
Rénovation de la Mairie (revêtement extérieur et section intérieure)	30 000 \$		10 000 \$	20 000 \$	Fonds général
Rénovation du chalet des Loisirs	50 000 \$	25 000 \$	25 000 \$		Fonds général et subvention
Rénovation des bâtiments municipaux (presbytère)	115 000 \$		100 000 \$	15 000 \$	Fonds général et subvention
Toit sur la patinoire extérieure	200 000 \$			200 000 \$	Règlement d'emprunt et subvention
		1 713 500 \$	869 000 \$	675 000 \$	